

INSCRIPTION PERISCOLAIRE

- ❖ Restauration scolaire
- ❖ Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
 - Garderie Périscolaire

2020 / 2021

(à renouveler obligatoirement chaque année)

A retourner à l'accueil de la Mairie de Nay

© <u>L'ENFANT</u>					
Nom :					
Prénom :					
Adresse :					○ Fille ○ Garçon
Ville :		<u>-</u>	Né le :	_//	à
Classe: Maternelle TPS	PS MS] GS ☐ - Elén	nentaire ULIS	_ CP	E1 CE2 CM1 CM2
† † <u>LES PARENTS</u>					
PERE - Nom :			MERE - No	om :	
Prénom :			Prénom : _		
adresse :			adresse : _		
Ville :			Ville :		
① Domicile :			① Domicil	e :	
Pro :	po	oste :	Pro	o:	poste :
Portable :			Portabl	e:	
⊠ Mail :	@		⊠ Mail : _		@
Profession :			Profession	ı:	
Employeur :			Employeur :		
§ FACTURATION					
Restauration scolaire	○ père	○ mère	O autre :	Nom	adresse
ALAE élémentaire (garderie)	○ père	<u> </u>	O autre:	Nom	adresse
Garderie périscolaire maternelle	○ père	○ mère	autre :	Nom	adresse

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE et AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

(s'il s'agit de mineurs, uniquement à partir de 10 ans révolus)

Nom	Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant			
♣ RENSEIGNE	MENTS MEDICAUX CONCE	 RNANT I 'FNFANT				
\triangle Asthme	Δ autres					
Médecin traita	Médecin traitant : Coordonnées :					
<u>Pour Info</u> : Les allergies et intolérances alimentaires connues doivent absolument être signalées aux responsables et au chef cuisinier qui en informera le personnel. L'acceptation à la restauration scolaire et aux activités périscolaires est conditionnée de l'avis du médecin scolaire (coordonnées à demander aux Directeurs des écoles lors de l'admission de votre enfant). Si l'allergie est alimentaire, PAI obligatoire.						
N° Sécurité Soc	iale :	Caisse	e de Sécu :			
Allocataire :	☐ MSA ☐ CAF	N° d'Allocataire :				
JOUR DE F	<u>REQUENTATION</u>					
	Restauration Scolaire	Garderie Matin	Garderie Soir			
Lundi	0	0	0			
Mardi	0	0	0			
Jeudi	0	0	0			
Vendredi	0	0	0			
Irrégulier	0	0	0			
Les enfants ne fréquentant pas la cantine doivent quitter l'école • à 11h40 et revenir à 13h40 pour l'élémentaire • à 11h30 et revenir à 13h30 pour la maternelle La pause méridienne n'est pas une garderie.						
Je Soussigné(e) :_		responsable	responsable légal de l'enfant			
 Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise, le cas échéant toutes mesures rendues nécessaires par l'état 						
de l'enfant. ● Certifie avoir pris connaissance de règlement intérieur de la cantine scolaire municipale de Nay (Voir site web de la ville de Nay) « Lu et approuvé » le						

Signatures

Nom :	Prénom :	sexe :
AUTORISATION PARENTALE		
Les deux parents sont-ils titulaires pl	einement et conjointement de l'autorité p	parentale ?
Oui (en cas de décision de justic	e limitant l'autorité parentale, joindre la c	opie de l'acte correspondant).
Le Père uniquement () ou la Mère u correspondant : décision de justice, l	niquement () dans ce cas joindre obligato livret de famille, etc	pirement la copie du justificatif
Nom et adresse de toute autre perso	onne titulaire de l'autorité parentale :	
Nous autorisons notre enfant à q	uitter seul l'école élémentaire du Fronton	à partir de h
NB : uniquement les enfants	de plus de 6 ans.	Signatures
Un dossier complet est obligato	ire pour accueillir votre enfant même	ponctuellement.
La famille s'engage à signaler tout o décision de justice).	changement dans la situation de l'enfant (d	coordonnées, difficultés de santé,
<u>Documents à fournir</u> :		
Copie des vaccins		

- > Attestation de Sécurité Sociale
- ➤ Photo d'identité (avec nom et Prénom au dos)
- > Attestation CAF / MSA (Quotient familial récent, pour calcul du tarif à appliquer)
- > Attestation d'assurance scolaire ou Responsabilité Civile en cours de validité.

Mairie: 05.59.61.90.30